

Communiqué de presse Regards économiques n°106

La collecte des déchets en Wallonie : organisation et performances

par Axel Gautier et Sophie Reginster

En Wallonie, la collecte des déchets est fréquemment déléguée par les communes à une intercommunale ou à un collecteur privé. Par ailleurs, de plus en plus de communes utilisent des conteneurs à puce. Cet article compare les performances en termes de coûts de ces différentes alternatives.

Au mois de septembre, la ville de Liège a décidé de se délester de la gestion des déchets et de la confier à l'intercommunale Intradel en 2015. Le but de la manœuvre est de passer à la collecte par conteneur à puce et ainsi réduire la quantité de déchets produits¹. A Mont-St-Guibert, on abandonne le système de vignettes à coller sur les sacs pour les sacs payants et, à terme, le bourgmestre souhaite passer au système de poubelles à puce qui permet de peser les déchets². A Bruxelles, le secrétaire d'état à la propreté souhaite lui aussi faire évoluer les collectes et remplacer les sacs par des conteneurs.

En Wallonie, les communes sont responsables de la collecte et du traitement des déchets. Celles-ci ont plusieurs possibilités pour l'organisation de ce service, que ce soit le mode de collecte, les sacs payants et les conteneurs à puce étant les solutions les plus fréquentes ou le type de collecteur, régie communale, collecteur privé ou intercommunale.

Dans cet article de regards économiques, nous comparons les performances en termes de coûts de ces différentes alternatives. Nous montrons que l'utilisation de conteneurs à puce pour la collecte des déchets ménagers résiduels (OMB³) permet de diminuer considérablement la quantité d'OMB produite par habitant, sans pour autant augmenter la quantité d'autres déchets ménagers, ce qui irait dans le sens d'objectifs environnementaux. De plus, cela se fait sans augmentation du coût par habitant. Nous montrons également que la collecte des OMB en régie publique entraîne un coût total de la gestion

□

1 «Liège en mode conteneurs», Bruno Boutsen, La libre Belgique (la Gazette de Liège), 17 septembre 2013 et «Epinglé, Rejoindre le peloton de tête des communes», Bruno Boutsen, La libre Belgique (la Gazette de Liège), 17 septembre 2013. Voir : <http://www.lalibre.be/regions/liege/liege-en-mode-conteneurs-523804ea3570b0befbe203f6>

2 «Adieu les vignettes, bonjour les puces», Geoffroy Herens, La libre Belgique, 25 septembre 2013. Voir : <http://www.lalibre.be/regions/flandre/comment/adieu-les-vignettes-bonjour-les-puces-523d15c435703eef3a026771>

3 Pour Ordures Ménagères Brutes.



des déchets comparable à celui qui est observé dans les communes dont la délégation des OMB est confiée à un collecteur privé. Par contre, le recours à une formule hybride, la délégation à une intercommunale qui elle-même délègue la collecte à une entreprise privée, est en moyenne plus coûteuse que les autres alternatives.

Renseignements utiles concernant les auteurs des articles :

- Axel Gautier (agautier@ulg.ac.be), Professeur à l'Université de Liège (ULg), HEC école de gestion (département d'économie) et chercheur associé au CORE
- Sophie Reginster, Assistante à l'Université de Liège (ULg), HEC école de gestion (département d'économie).

Dans l'éventualité d'un compte-rendu de votre part, nous vous serions très reconnaissants d'y insérer l'adresse du site internet de *Regards économiques*, où vos lecteurs pourront télécharger le texte complet de l'étude : <http://www.regards-economiques.be>.